



Mairie de
Villers-Bocage
S O M M E

INSCRIPTION SCOLAIRE 2025-2026

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce dossier d'inscription, plusieurs feuillets à compléter et à transmettre en mairie.

Les inscriptions se feront du 17 au 30 avril 2025 en mairie.

DOCUMENTS
ATTESTATION D'INSCRIPTION EN MAIRIE
QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL ET POUVOIR CANTINE ET/ OU GARDERIE
FICHE DE RENSEIGNEMENTS
REGLEMENT INTERIEUR GARDERIE-AIDE AUX DEVOIRS

Après réception et vérification du dossier d'inscription, **M Chardin recevra les parents d'élèves pour finaliser la demande, sur rendez-vous à prendre au 03.22.93.30.89 ou par mail à l'adresse : ce.0800996y@ac-amiens.fr**

Bien cordialement,

Anne-Sophie, Maire

ATTESTATION D'INSCRIPTION EN MAIRIE ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

CLASSE :

ENFANT

NOM :

PRENOM :

SEXE :

DATE et LIEU DE NAISSANCE :

ÂGE :

ADRESSE :

NATIONALITE :

PÈRE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :



PORTABLE :

DOMICILE :

COURRIEL :

@

MÈRE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :



PORTABLE :

DOMICILE :

COURRIEL :

@

SITUATION DE FAMILLE

Marié(e)

Veuf(ve)

Célibataire

Séparé(e)

Vivant maritalement

Pacsé(e)

Divorcé(e)

Garde alternée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CANTINE

OUI

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

NON

Allergies ou intolérances alimentaires :

GARDERIE MATIN	<input type="checkbox"/>	OUI		<input type="checkbox"/>	NON
		LUNDI	<input type="checkbox"/>		
		MARDI	<input type="checkbox"/>		
		JEUDI	<input type="checkbox"/>		
		VENDREDI	<input type="checkbox"/>		
GARDERIE SOIR	<input type="checkbox"/>	OUI		<input type="checkbox"/>	NON
		LUNDI	<input type="checkbox"/>		
		MARDI	<input type="checkbox"/>		
		JEUDI	<input type="checkbox"/>		
		VENDREDI	<input type="checkbox"/>		
TRANSPORT SCOLAIRE	<input type="checkbox"/>	OUI		<input type="checkbox"/>	NON

Liste des documents à fournir :

LIVRET DE FAMILLE	<input type="checkbox"/>
CARNET DE VACCINATION	<input type="checkbox"/>
CARTE D'IDENTITE	
MÈRE	<input type="checkbox"/>
PÈRE	<input type="checkbox"/>
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	
MÈRE	<input type="checkbox"/>
PÈRE	<input type="checkbox"/>
ACCORD DU 2ème PARENT	
Je soussigné (e).....père / mère, donne mon accord pour l'inscription à l'école de Villers-Bocage de -----mon fils / ma fille.	
Fait le :	Signature :

DATE :

SIGNATURE DU PÈRE	SIGNATURE DE LA MÈRE
-------------------	----------------------

Mme le Maire,

Anne-Sophie DOMONT

QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL CANTINE et/ou GARDERIE 2025-2026

NOM : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ____/____/____

Lieu de naissance : _____

Classe : Maternelle

Elémentaire

➤ **NOM(s) des parents ou des tuteurs :**

Adresse du père : _____

Adresse de la mère : _____

EN CAS DE BESOIN ET D'URGENCE OU PEUT ON VOUS JOINDRE ?

➤ **PERE** Téléphone domicile : _____ E-Mail : _____

Téléphone professionnel : _____ E-Mail : _____

➤ **MERE** Téléphone domicile : _____

Téléphone professionnel : _____

➤ **Parent(s) proche(s) ou voisin, ami :** Nom _____ Téléphone : _____

Précautions à respecter lors des soins, en cas d'urgence, surtout à l'intention des élèves suivis pour un cas particulier (diabète, asthme, allergie, etc.....)

Nom et téléphone du médecin traitant ou des services spécialisés suivant votre enfant :

En cas d'urgence, malaise accident, l'état de votre enfant peut nécessiter une orientation vers un milieu médical ou chirurgical. Si nous ne pouvons pas vous joindre rapidement, votre enfant sera transporté à l'hôpital par les services de secours auquel le secteur est rattaché.

POUVOIR

Je soussigné(e) :

AUTORISE (*), N' AUTORISE PAS (*) la gestionnaire de la cantine et/ou de la garderie (ou l'animateur) à donner en mes lieux et places, toute l'autorisation pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide. Les frais non pris en charge par les couvertures sociales et les mutuelles seront à ma charge.

A _____, le _____

Père	Mère	Tuteur
Signature, précédée de « Bon pour pouvoir »	Signature, précédée de « Bon pour pouvoir »	Signature, précédée de « Bon pour pouvoir »

(*) Rayez la mention inutile

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : Niveau : Classe :

ÉLÈVE	
Nom de famille :	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Nom d'usage :	
Prénom(s) : / /	
Né(e) le : / / Lieu de naissance (commune et département) :	

REPRÉSENTANTS LÉGAUX	
Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	
Profession :	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :	
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	
Profession :	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :	
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (*) :	
Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	Organisme :
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :	
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires : Oui Non

Nom : Prénom : Niveau : Classe :

AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

Lien avec l'élève (*) :

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : Organisme :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : **Oui** **Non**

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

Lien avec l'élève (*) :

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : Organisme :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : **Oui** **Non**

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

PERSONNES À CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire : Oui Non

Garderie du matin : Oui Non

Études surveillées : Oui Non

Garderie du soir : Oui Non

Transport scolaire : Oui Non

Date :

Signature des représentants légaux :

Commune de Villers-Bocage

Règlement intérieur du restaurant scolaire

Le restaurant scolaire mis en place durant le temps méridien est un service facultatif que la commune s'efforce d'améliorer. Ce service a une vocation sociale mais aussi éducative et doit rester un moment privilégié du temps de l'enfant. Il doit favoriser notamment, son autonomie, son apprentissage du goût, de l'équilibre alimentaire et développer chez lui des notions de convivialité et de respect de l'autre, tout en l'éduquant aux règles de la vie en collectivité.

Critères d'admission : La restauration est ouverte à tous les enfants inscrits dans l'école de la commune.

Toutefois, l'enfant ne pourra être accepté en restauration scolaire s'il ne fréquente l'école que le matin ou l'après-midi, ce service est mis en place uniquement pour les enfants scolarisés la journée entière.

Inscription et réservation :

L'inscription se fait uniquement sur le site <https://parent.cantine-de-france.fr/V2/>

Nous vous rappelons qu'il est possible d'inscrire votre enfant à la semaine, mais également au mois ou par période.

Il est impératif que les parents créent leur espace : veiller à renseigner tous les champs obligatoires et à effectuer tous changements importants en cours d'année (téléphone, adresse, allergies...)

La réservation de repas se fera uniquement sur ce même site avant le vendredi 12H pour la semaine suivante.

Les repas commandés seront décomptés en cas d'absence justifiée par un certificat médical à partir du 2^{ème} jour d'absence et transmis dès le premier jour de l'absence de l'enfant.

En cas d'absence non justifiée, les repas seront dus.

En cas d'oubli, vous pourrez contacter la mairie par mail (restauration@villersbocage.fr) afin de réserver des repas. La majoration de 3€50 sera appliquée mais votre enfant pourra alors bénéficier d'un repas complet **si nous avons reçu votre demande la veille avant 16 H.**

(Nous n'aurons dans ce cas pas la certitude d'avoir le repas annoncé car cela dépendra de notre fournisseur qui, selon les menus et le nombre de parts supplémentaires, ne pourra peut-être pas fournir le même repas à tout le monde.)

Chaque enfant non inscrit pourra se voir proposer **un repas de substitution** type conserves afin de ne pas avoir à limiter les portions des enfants inscrits.

Paielement :

La prestation repas est de 3.50 € pour les enfants de Villers-Bocage et de 5 € pour ceux des communes extérieures.

Les familles des communes ayant signé la convention restauration avec la Mairie de Villers-Bocage ne seront facturées que de 3.50 €

Cette prestation sera majorée de 3.50 € si l'enfant n'est pas inscrit préalablement.

La majoration s'applique, comme précisé dans ce règlement sauf en cas de maladie sur justificatif. Le certificat médical est à déposer sur le portail dans « mes documents » (1 seul jour de carence).

Le règlement se fera à l'inscription (paiement en ligne : <https://parent.cantine-de-france.fr/V2/>)

Horaires :

Le temps de cantine se déroule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en 2 services :

- Le premier pour les enfants de la maternelle de 11 h 45 à 12 H 45
- Le second pour les enfants de l'élémentaire, de 12 H 45 à 13 H 35

Les enfants participent à des activités ludiques sous la surveillance du personnel communal dans l'enceinte de l'école, avant ou après le repas.

Santé :

La prise de médicaments est interdite à la cantine sauf s'il y a mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé)

Exceptionnellement, un parent pourra venir lui-même donner un médicament à un enfant durant la pause méridienne.

Régimes particuliers :

Les parents dont les enfants suivent un régime particulier doivent l'indiquer sur la fiche d'inscription qui sera validée par la mairie selon les textes en vigueur.

Sécurité :

Les dégradations matérielles et en particulier les dégradations volontaires engagent la responsabilité des parents et entraînent des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire.

Tout objet dangereux sera confisqué

Tout objet de valeur est interdit (téléphone portable, console de jeux...)

Rôle des encadrants :

L'adulte veillera à :

- aider les enfants les plus jeunes.
- s'assurer des règles d'hygiène et de sécurité.
- offrir un accueil convivial et agréable.
- offrir un temps calme et de partage.
- accompagner les enfants dans la découverte de produits et de goûts nouveaux.
- signaler tout comportement difficile. (à mentionner, en le datant, dans un cahier de suivi cantine transmis régulièrement à la mairie)

Avertissement et sanctions :

Des sanctions seront prises en cas de faits ou d'agissements graves de nature à troubler le bon fonctionnement du service de restauration exprimés par :

- un comportement indiscipliné constant ou répété
- une attitude agressive envers les autres enfants
- un manque de respect envers les adultes.
- des actes violents entraînant des dégâts corporels ou matériels.

Au 3^{ème} avertissement écrit remis aux parents, une mesure temporaire d'exclusion de la cantine, d'une durée pouvant varier d'un à plusieurs jours, pourra être prononcée par le Maire.

Si après plusieurs exclusions temporaires le comportement de l'enfant ne s'améliore pas, une exclusion définitive pourra être prononcée.

Il appartient aux parents d'expliquer ces règles à leurs enfants et d'en souligner l'importance afin qu'ils puissent continuer à bénéficier du service de cantine.

Règlement adopté par le Conseil Municipal et l'ensemble des employé(e)s en charge de la restauration scolaire et de la garderie.

REGLEMENT INTERIEUR

GARDERIE ET AIDE AUX DEVOIRS

La commune de Villers-Bocage organise, sous la responsabilité du Maire, un temps de garderie et d'aide aux devoirs dans les locaux scolaires.

La fréquentation de la garderie et de l'aide aux devoirs peut-être occasionnelle ou régulière.

Suite aux consignes ministérielles liées aux risques d'intrusion/d'attentat, l'accès à l'école doit être contrôlé en permanence. **Les portes ne peuvent donc plus rester ouvertes.**

La garderie est un temps de détente aux travers d'activités ludiques : jeux, dessins, lecture...

Les enfants doivent avoir une bonne conduite et respecter le personnel encadrant.

Les parents doivent respecter les horaires de fermeture : en cas de retards répétés, l'enfant pourra être exclu de la garderie.

Garderie du matin :

L'encadrement des enfants dans la salle de garderie est assuré par le personnel municipal (ATSEM) à l'école maternelle pour les enfants de maternelle, et à l'école élémentaire pour les enfants de l'école élémentaire.

- Horaires : le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30 à 8h35
- Tarif : **1 €** la ½ heure

Garderie du soir :

- Ecole maternelle :

L'encadrement des enfants est assuré par les ATSEM dans la salle de garderie :

- Horaires : le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h45 à 18h15
- Tarif : **1 €** la ½ heure

Ecole élémentaire :

Un service d'aide aux devoirs encadré par des animateurs est mis en place **de 16h35 à 17h45** chaque jour d'école à l'école maternelle et primaire.

Ce service a pour but de permettre aux enfants présents d'effectuer leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans une ambiance calme et studieuse.

Pour des raisons de sécurité, et permettre aux enfants de travailler dans le calme, la sortie ne pourra avoir lieu avant la fin de l'aide aux devoirs, soit 17h45.

Les élèves pourront alors, à la demande des parents soit quitter l'école, soit rester en garderie.

- Horaires : 16h35 à 17h45 : aide aux devoirs
17h45 à 18h15 : garderie
- Tarif : 16h35 à 17h45 : **2 €**
17h45 à 18h15 : **1 €**

Attention : les parents devront sonner à la porte pour amener leur enfant le matin et pour le récupérer le soir.

Nom, prénom de l'élève :

Nom, prénom des parents :

Signature :